

Réunion du 5 mars 2025 (siège du District)

Procès-verbal N° 28

Présidence M. Michel PINGUET

Présents : MME Anne-Cécile SIMOES, MM. Jean-Claude PIBOIN, Guy MARTIN

Excusés : MM. Bernard MAY, Lionel ERAY

Le prochain tirage des Coupes du Conseil Départemental, du District SPORT COMM, et de la Coupe féminine BEAUTY SUCCESS se déroulera le mercredi 19 mars 2025 à 19h à la Mairie de Varzy, 22 rue de l'Hotel de Ville.

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel

- Concernant la programmation des rencontres en lever de rideau des matchs départementaux, les coups d'envoi des rencontres de niveau district en lever de rideau **se joueront à 12h30 au lieu de 13h00 pour les horaires d'été et 12h00 au lieu de 12h30 pour les horaires d'hiver (décision Comité de Direction du 26/08/24).**
- **Planning de journée**
En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.
- **Correspondance**
Toute correspondance émanant d'un club devra être rédigée par le biais de l'adresse mail officielle de ce dernier pour être prise en compte.
- **Terrain impraticable**
Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement figurant dans l'annuaire du District. **SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.**

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte.

Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

1 – MATCHS NON-JOUES

DEPARTEMENTAL 1

FC NEVERS 2 / CORBIGNY 1 – match n°50065.1 du 02/02/2025 – fixé au 30/03/2025

DEPARTEMENTAL 2 POULE B

ST ELOI 1 / NEVERS BANLAY 2 (terrain impraticable) – match n°50145.2 du 02/03/2025 – fixé au 30/03/25

CRITERIUM D4 à 8

MOULINS 3 / E. MOUX BRASSY 2 – match n°51104.2 du 02/03/2025 – fixé au 23/03/2025

DRUY BEARD 2 / VARZY 3 – match n°51105.2 du 02/03/2025 – fixé au 16/03/2025. Demande de report reçue tardivement le 01/03/25, la Commission n'ayant pas pu statuer sur ce report (voir règlement page 118, Report de rencontres ou modification d'horaires).

Amende 30 € au club de DRUY-BEARD (match déplacé sans accord des commissions sportives).

La commission homologue le report.

2 – FORFAITS

DEPARTEMENTAL 3 POULE A

PREMERY 1 / CIE IMPHY 2 – match n°50294.2 du 02/03/2025

Forfait déclaré de CIE IMPHY.

Amende 40€

DEPARTEMENTAL 4 POULE B

CHAULGNES 2 / MARZY 3 – match n°50871.2 du 02/03/2025

Forfait déclaré de MARZY.

Amende 40€

Dossier en cours concernant les frais d'arbitrage.

3 – FORFAIT GENERAL

COUPE DE L'AMITIE POULE B

Forfait général de l'équipe de NEVERS CHALLUY SERMOISE 3.

Amende 40€

4 – DOSSIER TRANSMIS / COURRIEL

- Commission Statuts, Règlements et Obligations des clubs de la LBFC en date du 27/02/2025.

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission et applique un retrait d'1 point aux clubs de TANNAY 1 (D3B) et OLYMPIQUE ST MARTIN D'HEUILLE (D3A) pour la journée du 02/03/2025.

5 – COURRIEL

- Du club de NEVERS CHALLUY SERMOISE se portant candidat pour l'organisation des coupes départementales le 15 juin 2025.
- De Monsieur Gérard DEVOUCOUX suite à la blessure d'un joueur lors de la rencontre D2B, NEVERS CHALLUY SERMOISE 2 / VARZY 1 du 2 mars. La Commission s'associe à M. DEVOUCOUX et souhaite un bon rétablissement au joueur de VARZY.

COMPETITIONS FEMININES

Pour faire suite à de très nombreuses demandes de report, la Commission décide qu'à partir du 3 mars 2025, toute demande sans motif valable (même accord entre les 2 clubs) sera refusée, pour le bon déroulement du critérium féminin.

1 – MATCHS NON-JOUES

CRITERIUM FEMININ POULE CONSOLANTE

ESN 58 1 / GUERIGNY URZY 1 – Match n° 51346.1 du 02/02/2025 – reporté au 20/04/2025

E. POUILLY MARZY 1 / VARZY 1 – match n°51358.1 du 02/03/2025 – reporté au 20/04/2025

CRITERIUM FEMININ POULE ELITE

FC NEVERS 2 / BRASSY 1 – Match n° 51283.1 du 16/02/2025 – reporté au 13/04/2025

COULANGES 1/ LA CHARITE 1 – Match n° 51284.1 du 16/02/2025 – reporté au 27/04/2025

FC NEVERS 2 / COULANGES 1 – match n°51277.1 du 02/03/2025 – reporté au 20/04/2025

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 12 MARS 2025 A 17H15

Le Président
Michel PINGUET



La secrétaire
Anne-Cécile SIMOES



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.